

ESTIMATION DES PASSIFS D'ACTUARIAT

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE042	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	884,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 25/09/2023 au 25/09/2023

OBJECTIFS

- Adopter les principes de base de l'assurance vie
- Interpréter les bilans et comptes de résultat
- Appliquer les principes d'engagement et de provisionnement ainsi que les principes de valorisation économique en assurance vie.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance entre cas pratiques et théorie afin de bien appréhender les calculs de provisions en assurances de personnes

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Généralités assurances de personnes
 - 1. Secteur de l'assurance vie
 - 2. Principales visions (statutaire, prudentielle, économique)
- B. Bilan et Compte de résultat - présentation générique
 - 1. Eléments au bilan
 - 2. Principales provisions
 - 3. Constitution du compte de résultat
- C. Technique d'actuariat vie
 - 1. Aléa de mortalité
 - 2. Aléa financier
 - 3. Provisionnement et tarification
- D. Différents types d'engagements - vision détaillée
 - 1. Engagements en épargne
 - 2. Engagements temporaire décès / vie entière
 - 3. Engagements retraite
 - 4. Engagements prévoyance/emprunteur
 - 5. Autres engagements provisionnés
- E. Valorisation économique de passifs d'assurance - Cas Solvabilité 2

Validation des acquis :**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études actuarielles et actuaire des organismes d'assurances et du conseil

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

884,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 04/02/2026 à 16:59